



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION**

**Promotion des métiers de la forêt et du bois
auprès des collèges du Parc naturel régional Livradois-Forez**

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 13 octobre 2020.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché à bon de commande passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Contexte :

Le bois est une ressource non délocalisable qui présente un important potentiel de création d'activités sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez, où le taux de boisement atteint les 55%, soit 20 points de plus que les moyennes nationale et régionale.

Les quelques 190 000 ha de forêt de ce territoire alimentent les filières locales, tant en bois d'œuvre pour la construction et la rénovation qu'en bois énergie (bois-bûche, plaquettes forestières, pellets) et représentent donc un enjeu fort Parc Livradois-Forez où la filière est pourvoyeuse de 900 emplois directs.

La filière forêt-bois permet aussi un renforcement des liens entre les territoires ruraux (lieux de production, de transformation et de consommation) et les territoires urbains (lieux de consommation importants).

Or, les métiers de la forêt et du bois souffrent d'une image dégradée.

Dans ce contexte, les entreprises du territoire peinent à recruter. Cette situation est particulièrement sensible dans les secteurs du bucheronnage, de la scierie et du transport.

Les centres de formation du territoire sont aussi fragilisés, avec des difficultés pour recruter de nouveaux élèves.

Prestations attendues :

L'objet de la consultation est d'assurer la promotion des métiers de la filière forêt-bois auprès des collèves, et notamment de sensibiliser les élèves de 4ème et 3ème en phase d'orientation.

2 types de prestations sont attendues :

- **Prestation 1 : Intervention dans une classe de collève** du territoire du Parc Livradois-Forez pour présenter de manière attractive ces métiers, et notamment ceux de la scierie et du bucheronnage manuel,
- **Prestation 2 : Organisation et accompagnement pour la même classe d'une visite d'entreprise ou d'un chantier forestier** (abattage, débardage, plantation, etc.) ou du centre de formation d'Ambert (dont simulateur de ligne de sciage) ; le choix de cette visite sera fait en lien avec l'enseignant responsable de la classe concernée sur propositions du candidat et sera soumis à validation du Parc Livradois-Forez.

Il est attendu du candidat qu'il soit en mesure :

- de présenter de manière attractive les métiers de la filière forêt-bois du Livradois-Forez en salle comme sur le terrain (visites d'entreprises, de chantiers...) ;
- de renseigner les participants sur les formations disponibles sur le territoire ou à proximité et sur les contacts/outils utiles pour se renseigner sur les métiers et les formations ;
- de proposer des visites d'entreprises ou de chantiers forestiers (abattage, débardage, plantation, etc.).

Le champ des deux prestations décrites ci-dessus, se limitera à :

- la préparation, la réalisation et l'accompagnement pour chaque intervention précitée ;
- la réalisation à l'issue de la prestation (1 ou/et 2) d'un bilan de l'intervention réalisée, comprenant au minimum la catégorie et le nombre de personnes sensibilisées, la visite effectuée (prestation 2) ainsi qu'une appréciation qualitative de l'impact de l'intervention sur les publics-cibles.

La promotion du dispositif auprès des collèves et l'identification des classes bénéficiaires resteront à la charge du Parc Livradois-Forez. Les interventions réalisées en dehors de ce cadre ne seront pas prises en compte par le présent contrat.

Les prestations (1 et 2) incluent l'ensemble des opérations nécessaires au bon déroulement de l'intervention :

- la préparation des supports et des contenus d'intervention,
- la coordination avec les services concernés (Parc Livradois-Forez, collèves, entreprises visitées),
- la prise de contact, le choix des dates et les modalités d'intervention en relation avec les enseignants responsables des classes bénéficiaires
- les frais annexes (déplacements, restauration, hébergement notamment),
- le dédommagement éventuel des entreprises visitées (pour la prestation 2 uniquement),

- La fourniture des équipements de sécurité nécessaires (casques, gilets fluo pour les visites de chantier, contexte sanitaire de la COVID19 le cas échéant) - pour les prestations hors les murs de l'établissement scolaire seulement (visites).

Modalités de commande d'une prestation :

Chaque prestation fera l'objet d'un bon de commande spécifique adressé par le syndicat mixte du Parc au prestataire qui précisera :

- La(les) prestation(s) attendue(s) (1 : intervention en classe et/ou 2 : visite) ;
- le nombre d'interventions (nombre de classes bénéficiaires);
- l'adresse des collèges bénéficiaires ;
- les coordonnées des enseignants référents ;
- les échéances de réalisation.

La prestation 2 est réservée aux classes ayant bénéficié de la présentation 1.

Calendrier de travail

L'accompagnement des classes se déroulera par année scolaire et hors périodes de vacances scolaires.

Le prestataire s'engage à :

- Mobiliser les compétences nécessaires pour réaliser ses prestations ;
- Favoriser la proximité géographique dans l'accompagnement des établissements ;
- Caler les dates et modalités d'intervention directement avec les enseignants responsables des classes bénéficiaires et les professionnels sollicités pour les visites, et en informer le Parc Livradois-Forez.

Durée du contrat :

Le contrat est conclu depuis la notification du marché jusqu'au 30 août 2023.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

- 1- Compétences et connaissances de l'équipe technique 40 % ;
- 2- Méthodes pédagogiques et délais d'intervention 40 % ;
- 3- Prix 20 %.

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

4. Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis descriptif détaillé remis par l'entreprise.

5. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Prix unitaire la prestation 1 : intervention en classe

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Prix unitaire la prestation 2 : visite

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

6. Délais de paiement et intérêts moratoires

Modalités de règlement :

Le paiement se fera dès lors que les prestations concernées et sur présentation de la facture et du bilan de l'action correspondant au bon de commande

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

Acomptes :

Pas d'acompte

7. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **16 juillet 2021 16h00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé ;

- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande ;
- ✓ Une note technique présentant les moyens mis à disposition, les compétences des animateurs ainsi qu'une explication de sa méthode pédagogique,
- ✓ Les moyens matériels utilisés notamment pour la prestation 2 : visite
- ✓ Un RIB ;
- ✓ Un devis où apparaîtra le détail du coût de chaque prestation

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez